

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° ne 281 ,pris en Conseil d'Administration, portant ouverture de 1.850.000 fr, de crédits supplémentaires au budget local de exercice 1958.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mars 1939

Numéro JO
n° 508 du 31/03/1939

Date du numéro
31 mars 1939

TEXTE INTÉGRAL

il est ouvert au budget local de l'exercice 1938 des credits supplémentaires s'élevant ensemble à un million huit cent cinquante mille francs (1.850.000) et se repartissant comme suit :

Chapitre 3. Gouvernement Matériel 100,000 5. Service d'administration générale . Matériel 1.300.000 13. depense diverse personnel 10.000 14 depense diverse materiel 440.000 total 1.850.000 Il sera fait face à cette ouverture de credits à Fatde des plus-values conslalees sur les recettes de l'exercice,